

# PRÉSENTATION OBLIGATOIRE D'UN PASS SANITAIRE À PARTIR DE 18 ANS

# 1

## PRÉSENTEZ VOTRE QR CODE AUX ÉQUIPES DU CINÉMA

Certificat  
depuis TousAntiCovid Carnet



ou

Certificat  
sur papier

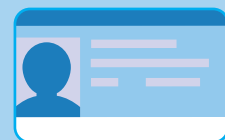


Le QR Code doit présenter les preuves sanitaires valides :

- ou • **Un test négatif** RT-PCR ou antigénique de moins de 48h.
- ou • **Un certificat de vaccination** À condition de disposer d'un schéma vaccinal complet.
- **Un certificat de rétablissement** de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

# 2

## PRÉSENTEZ TOUT JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ en complément du pass sanitaire



La conformité du pass sanitaire sera vérifiée à l'entrée selon les règles sanitaires en vigueur.  
La vérification ne permet ni d'avoir accès, ni de stocker vos données médicales.

On prend soin de vous.